Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus
Date de publication: SHAB - 14.01.2019
Numéro de publication: SR01-0000000386
Canton: NE

Entité de publication:
Stefan Choffat - Etude NOVA, Rue Daniel-JeanRichard 28, 2300 La Chaux-de-Fonds

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Union suisse d'habitation SA avec Union suisse d'habitation SA

Organisation transférante:
Union suisse d'habitation SA
CHE-191.469.348
Rue Daniel-JeanRichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Organisation reprenante:
Union suisse d'habitation SA
CHE-113.298.542
rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds
Publication de la fusion dans la FOSC: 09.01.2019

Remarques juridiques:
Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.
Raison sociale de la société reprenante modifiée le 20.12.2018, précédemment Ravendar SA.
09.04.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:
Union suisse d'habitation SA
Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds